

## **L'inversion « locative » en français, italien et anglais : propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives\***

Francis Cornish\*\*

*This article aims to isolate the internal syntactic, semantic and discourse properties of the so-called « locative inversion » construction in three languages : French, English and Italian. Its goal is to demonstrate that the syntactic and semantic properties of each of these three components are determined by the specific external function of the construction within the wider discourse : namely, to set up a background situation which will serve as context for the foreground action strand.*

*Cet article vise à mettre en évidence les propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives de la construction communément appelée « l'inversion locative » dans trois langues : le français, l'anglais et l'italien. Son objectif est de démontrer que les propriétés syntaxiques et sémantiques de chacune de ces trois composantes sont tributaires de la fonctionnalité discursive externe particulière de la construction au sein du contexte discursif plus large : à savoir, celle d'installer une situation d'arrière-plan qui servira de contexte pour la trame actionnelle de premier plan.*

---

\* Cet article a vu le jour en tant que communication orale à l'occasion des « Journées de Syntaxe » du laboratoire de recherche ERSS à l'Université Montaigne de Bordeaux, les 26 et 27 octobre 2001. Je remercie particulièrement, d'une part, Marie-José Béguelin, Michel Charolles et Christian Molinier, et d'autre part, Anne Le Draoulec et Frédéric Lambert (coordonnateurs de ce numéro de *Cahiers de Grammaire*) pour leurs remarques et corrections, qui m'ont été fort utiles. Bien entendu, je suis seul responsable pour toute erreur qui pourrait subsister.

\*\* ERSS, UMR 5610 et Université de Toulouse-Le Mirail

## 1. Introduction

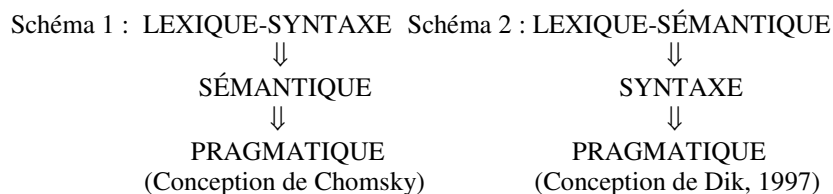
Dans cet article, j'examine en détail les propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives de l'inversion « locative » du sujet et du verbe/V' dans les propositions principales. La qualification « locative » tient au fait que dans ce genre d'inversions, le verbe est généralement précédé d'un syntagme adverbial (un SP locatif ou temporel). Mon but est de démontrer que ces propriétés découlent de la fonctionnalité discursive externe de cette construction. Pour avoir une vue plus globale de la construction, je vais comparer les faits que l'on peut observer dans plusieurs langues (notamment, le français, l'anglais et l'italien).

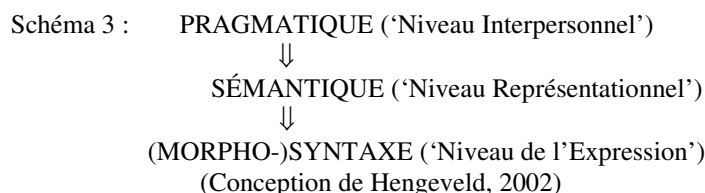
Le plan de l'article sera le suivant : d'abord, une vue d'ensemble de ce phénomène basée essentiellement sur des données françaises (nous limitant à l'inversion sujet lexical-verbe « plein »), en spécifiant quelques-unes de ses propriétés distinctives. Ici, je dégagerai les propriétés essentielles des quatre caractéristiques majeures de cette construction : la nature du verbe impliqué (§2.1), le type syntaxique de SN sujet, ainsi que sa relation avec le verbe qui le précède (§2.2), puis la nature et le rôle du SP locatif ou temporel antéposé (§2.3), ainsi que l'incidence de la structure informationnelle sur la construction dans son ensemble (§2.4) ; suivra une partie consacrée à des données comparables en italien, selon les hypothèses de Carminati (2001) et de Pinto (1996) (section 3), puis une section consacrée aux propriétés de l'inversion locative en anglais (section 4). La section 5 examinera les caractéristiques proprement discursives de l'inversion sujet-verbe. Dans la conclusion (§6), je tâcherai de rendre compte des propriétés systémiques (syntaxiques et sémantiques) évoquées dans les sections 2 à 4 en fonction des caractéristiques et finalités discursives et pragmatiques de la construction.

## 2. Quelques propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives de l'inversion sujet-verbe en français

102

L'objectif d'ensemble de cet article est de montrer, en m'appuyant sur les faits d'inversion sujet-verbe dans trois langues, que des trois schémas suivants, qui représentent les relations entre pragmatique, sémantique, et (morpho-)syntaxe, c'est le schéma 3 qui est le bon. A ce sujet, Dik (1997) annonce bien au début de son livre qu'il retient le schéma 3 comme modèle, mais en pratique, son système de dérivation des expressions bien formées dans telle ou telle langue adopte tacitement le schéma 2.





L'inversion du sujet et du verbe se produit (en français) dans plusieurs types de contextes ; cependant, l'inversion que l'on trouve dans ces contextes diffère de l'inversion locative sur plusieurs points (notamment par le fait d'impliquer, selon le cas, une « copie » pronominale clitique du sujet qui s'intervertit avec le verbe (le cas des interrogatives totales directes, et de l'inversion suivant la présence d'un adverbe modal en tête de proposition) ; de plus, dans plusieurs de ces contextes (celui des interrogatives directes totales, celui de l'adverbe modal en tête de proposition, et celui où l'inversion se produit après une citation en discours direct)<sup>1</sup>, l'inversion peut impliquer soit un verbe « plein », soit un auxiliaire. Dans ce dernier cas, à la différence de l'inversion locative, le sujet postposé est nécessairement un pronom clitique, et le verbe lexical avec ses dépendants n'est pas concerné par le processus.

Le type d'inversion qui se rapproche le plus de l'inversion locative est l'inversion sujet-V', où le sujet s'intervertit non avec le seul verbe de sa prédication, mais avec celui-ci et ses dépendants immédiats (SP compléments et/ou modificateurs, mais non objet(s), cette inversion étant restreinte aux verbes non transitifs au sens strict) ; ex. : *Sont admis en seconde année les étudiants non compensés en première*. Ici le sujet *les étudiants non compensés en première* se place, non immédiatement à droite du verbe *admis*, mais de l'ensemble verbe + le SP *en seconde année*. Cette inversion est connue dans la littérature sous le nom d'« inversion stylistique », et semble réservée, dans l'usage quotidien, à l'écrit de type administratif ou juridique<sup>2</sup>. A la différence de l'inversion locative, la présence d'un syntagme antéposé sous-catégorisé par le verbe n'est pas nécessaire pour qu'elle se produise.

Il est remarquable que tous ces contextes (en dehors de la structure interrogative) sont caractéristiques de l'écrit relativement formel - l'inversion semble être assez rare dans les discours oraux non-planifiés (toutefois, voir la note 2 à cet égard).

<sup>1</sup> Voir Riegel et al. (1994, §4.3.4.3, pp. 133-139) pour plus de détails sur les différents types d'inversion impliquant sujet et verbe en français.

<sup>2</sup> Frédéric Lambert me fait remarquer que les récits oraux peuvent fort bien manifester des inversions, du genre *arrive le type, passent alors trois ou quatre voitures*, mais que celles-ci sont contraintes au niveau du temps verbal (le présent et le futur sont sans doute les seuls permis).

Concernant la relation générale qui existe entre les trois langues étudiées ici, il apparaît que l'italien est la plus « libérale » des trois<sup>3</sup>, tous les verbes italiens (à l'exception toutefois de la copule, *essere* 'être'), quels qu'ils soient (intransitifs, inergatifs, transitifs...), permettent l'inversion, sans qu'il soit nécessaire de la faire précéder d'un élément particulier (adverbe, SP locatif ou temporel, pronom ou adverbe interrogatif ou relatif, subordonnant, etc.). Ensuite, le français se placerait en deuxième position, l'inversion dans cette langue étant possible dans un sous-ensemble assez large des contextes linguistiques que permet l'italien (ceux décrits brièvement ci-dessus, par exemple); et l'anglais se situerait en troisième et dernière position, l'inversion stylistique étant bien plus restreinte dans cette langue qu'elle ne l'est en français<sup>4</sup>; et les contextes formés par la présence en tête de proposition (principale ou enchâssée) d'un pronom ou adverbe interrogatif ou relatif (ex. *\*When leaves the next train for Paris ?* 'Quand part le prochain train pour Paris ?' – ex. de Riegel et al., 1994 : 134) et par celle d'un subordonnant de but, de condition, etc. (ex. *\*Bathing is permitted, on condition that are respected the basic rules* 'La baignade est autorisée, à condition que soient respectées les règles élémentaires') excluent complètement l'inversion. Le Tableau 1 ci-dessous illustre cette relation globale entre les trois langues, concernant l'inversion sujet-verbe :

*Tableau 1 : Relations entre les contextes linguistiques permettant l'inversion sujet-verbe en italien, en français, et en anglais*

italien > français > anglais

### 2.1. Le type de verbe impliqué dans les inversions

L'inversion sujet-verbe n'est généralement possible en français et en anglais que lorsque le verbe en jeu est intransitif<sup>5</sup>. Sont donc concernés à ce titre les verbes intransitifs désignant l'existence ou l'apparition ou la disparition

<sup>3</sup> Cependant, voir la section 3 plus loin pour une pondération de cette affirmation.

<sup>4</sup> Un exemple pourrait être l'équivalent anglais de l'illustration de l'inversion stylistique en français donnée plus haut : *\*Are admitted to the second year students not compensated in the first*; cependant, des exemples comme *Enter a knight* 'Entre un chevalier' (comme indication scénique dans une pièce de théâtre) seraient possibles.

<sup>5</sup> Mais ceci ne semble pas être le cas dans d'autres langues romanes, qui permettent la non-réalisation du sujet pronominal – l'espagnol, l'italien et le catalan, par exemple; cependant, dans le cas d'une inversion du sujet d'un verbe transitif, la portée du focus sera nécessairement étroite (Pinto, 1996). Pour les exceptions à la condition du verbe intransitif concernant le français, voir Korzen (1996) et Hobaek Haff (2000). La postposition du sujet avec un verbe transitif était possible en ancien français, selon Fournier (2001 : 96), mais avait disparu dès le premier tiers du XVII<sup>ème</sup> siècle.

d'une entité, les verbes « inaccusatifs » ou « ergatifs »<sup>6</sup>, les verbes passifs (surtout ceux qui sont interprétables comme statifs-résultatifs), les verbes pronominaux, les verbes attributifs ou copules, et de façon plus générale, des verbes pouvant s'interpréter en contexte comme « légers », du point de vue de leur contribution informative. Pour Levin & Rappaport Hovav (1996, 245), le dénominateur sémantique commun à tous ces verbes est la dénotation d'existence ou d'apparition d'une entité ou d'un état de choses, et le critère discursif sous-jacent, celui de la « légèreté » de l'apport d'information associé à ces verbes. Voici quelques exemples tirés du français :

- (1) a Dans une clairière *se voyait* une coquette chaumière<sup>7</sup>.  
b Au fond d'une cour *se dressaient* de vétustes baraquements.  
c Sur le mur *pendait* une antique crémaillère.  
d Dans le lointain *coulait* lentement un pétrolier rafistolé.  
e Dans le jardin *accoururent* soudain trois jeunes garçons aux pieds nus.  
f Sur la porte *était gravée* en lettres gothiques une inscription mystérieuse  
g Tapi dans un tas de feuilles mortes *était* un oiselet rougeâtre.  
h Dans ce bureau *travaillent* quatre personnes.

Les verbes de (1a,b) sont des verbes pronominaux, à interprétation stative ; c'est le cas également du verbe intransitif simple *pendre* en (1c), du passif statif-résultatif *être gravé* en (1f) et de la copule en (1g). Dans (1d), le verbe de changement d'état *couler* est un verbe « inaccusatif », entrant dans des constructions intransitives (*un pétrolier rafistolé coulait lentement dans le lointain*) et transitives-causatives (*le sous-marin ennemi a coulé un pétrolier rafistolé*), et permettant *il* explétif en position sujet préverbiale. Le verbe de mouvement *accourir* en (1e), enfin, est un verbe traduisant l'apparition du référent de son sujet (l'ensemble des trois garçons dont il s'agit ici). Les exemples (1a-d et f-h) servent essentiellement à signaler au lecteur l'existence des référents à l'œuvre (leurs verbes pourraient tous être remplacés par une forme de la locution présentatrice *il y a*, alors que (1e), comme on l'a vu, fonctionne pour en indiquer l'apparition (soudaine)). A noter que le temps-aspect le plus fréquent avec lequel les verbes en jeu sont construits dans ce mini-corpus est l'imparfait (exemples (1a-d) et (1f,g)), dont la valeur « stative » et non dynamique est bien connue. (1h) contient un verbe « inergatif » (*travailler*) qui peut apparaître dans cette construction au prix d'une certaine « désémantisation ».

<sup>6</sup> Pour une étude en profondeur de ce type de verbe en anglais, voir Levin & Rappaport-Hovav (1996).

<sup>7</sup> F. Lambert s'interroge sur la grammaticalité de cet exemple, ainsi que sur celle de (1) d et g. Cependant, j'ai décidé de les retenir ici néanmoins, étant donné que la majorité de mes relecteurs linguistes francophones les ont acceptés. C. Molinier me signale que (1g) est une construction archaïque et littéraire, mais « française » tout de même.

Dans trois cas (ceux de (1a), de (1b) et de (1g)), la variante non-inversée aurait été soit peu naturelle, soit franchement agrammaticale (#*Dans une clairière une coquette chaumière se voyait* ; #*Au fond d'une cour, de vétustes baraquements se dressaient* ; \**Tapi dans un tas de feuilles mortes, un oiselet rougeâtre était*) ; dans les cinq autres exemples, elle serait par contre parfaitement recevable. La raison de ce contraste, je l'attribuerais au fait que les verbes pronominaux *se voir*, *se dresser* et bien entendu *être*, dans les trois exemples problématiques ne sont pas suffisamment autonomes, du point de vue sémantique, pour pouvoir se placer en position de focus en fin de proposition (position dans laquelle ils auraient nécessairement une fonction prédicative) ; en revanche, les cinq autres verbes concernés (*pendre*, *couler*, *accourir*, (*être*) *gravé* et *travailler*) ont chacun un sémantisme spécifique qui leur permet de se placer dans cette position focale (prédicative, donc) dans la phrase. Cependant, il faut dire que dans chacun de ces cas, la phrase/énoncé qui en résulte serait bien plus naturel(le) et acceptable si le SP locatif ou temporel se trouvait dans sa position canonique, à droite du verbe<sup>8</sup>. Nous pouvons donc dire, avec Levin & Rappaport Hovav (1996, 230), que c'est le fait de relever d'une inversion qui donne à ces verbes une interprétation informationnellement « légère ». Ces auteurs font valoir en plus que, pour que l'inversion soit recevable, le sens du verbe interverti doit *caractériser* le référent du SN sujet postposé : autrement dit, il faut qu'il y ait un effet de redondance dans la relation sujet-verbe, le verbe traduisant une activité ou un état caractéristiques du type d'entité que représente le référent du sujet. Cette propriété est bien entendu étroitement liée au critère de « légèreté informationnelle » que doit assumer en contexte le verbe en question.

## 2.2. La forme syntaxique du sujet inversé, et sa relation avec le verbe

D'abord, le sujet postposé n'est pas obligé de se placer immédiatement à droite du verbe concerné : (1d), (1e) et (1f) montrent clairement qu'un adverbe ((1d, e)) ou un SP modificateur ((1f)) peuvent se coller au verbe. La situation ici se rapproche donc du cas de figure qui prévaut en ce qui concerne l'inversion stylistique, la seule différence étant que cette dernière n'a pas besoin d'un adverbial locatif ou temporel antéposé pour pouvoir se faire. C'est donc le sujet et le groupe verbal (V') qui s'invertissent. Du

<sup>8</sup> Christian Molinier m'indique la paire d'exemples suivante avec le verbe *travailler*, où l'ordre sujet-verbe, comme dans (i), se laisse aisément interpréter comme ayant une valeur temporelle actualisée (où les personnes en question sont actuellement au travail au moment de l'énonciation), interprétation qui est exclue dans (ii), qui manifeste l'ordre verbe-sujet. Ici, seule l'interprétation « habituelle » semble possible :

- (i) *Dans ce bureau quatre personnes travaillent.*
- (ii) *Dans ce bureau travaillent quatre personnes.*

point de vue théorique, il est d'ailleurs plus économique de postuler que c'est uniquement le sujet qui se déplace dans cette construction, le verbe ou groupe verbal restant *in situ*. Mais la tradition générativiste propose une analyse différente, comme on va le voir<sup>9</sup>.

Culicover & Levine (2001) argumentent qu'il y a en fait deux constructions à inversion sujet lexical-verbe plein (en anglais) : d'une part, ce qu'ils appellent l'« inversion légère », qui est censée ne concerner que les seuls verbes inaccusatifs, et où le sujet doit être également « léger » (c'est-à-dire, non complexe syntaxiquement) ; et d'autre part, « l'inversion lourde », qui est en fait une forme de « déplacement des SN complexes ». Syntaxiquement, l'inversion légère placerait le SP locatif sous-catégorisé en position sujet (Spécifieur de I'') et le SN 'sujet' postverbal se trouverait en position sœur de V, à sa droite dans le SV, d'où il ne bouge pas au cours de la dérivation. Voir la Figure 1 plus bas. Cette analyse est problématique, cependant, en ce qu'elle a pour conséquence qu'il y aura *deux* sujets dans cette construction, ce qui est clairement erroné. L'analyse dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle de Dik serait préférable, qui placerait le SP antéposé dans la position spéciale P1 (voir (4) à la page 109 plus loin), laissant au SN postposé sa fonction première de sujet.

Fig. 1 : Dérivation de « l'inversion légère » selon Culicover & Levine (2001, (1), p. 284)

$$[I'' e [I' I [V'' V N''_{\text{subj}} P'' \dots]] \rightarrow [I'' P''_i [I' I [V'' V N''_{\text{subj}} t_i \dots]]]$$

Par contre, l'inversion lourde verrait le SP locatif se déplacer à gauche en position 'topicale' (Spécifieur d'une I'' adjointe à gauche de la I'' préexistante) ; et le N'' sujet se déplacerait à droite du V'', créant un nouveau V'' par adjonction. Voir la Figure 2 :

Fig. 2 : Dérivation de « l'inversion lourde », selon Culicover & Levine (2001, (2), p. 284)

$$\begin{aligned} & [I'' e [I' I [V'' N''_{\text{subj}} V P'' \dots]] \rightarrow \\ & [I'' N''_{\text{subj}} i [I' I [V'' t_i V P'' \dots]] \rightarrow \\ & [I'' t_i [I' I [V'' [V'' t_i V P'' \dots] N''_{\text{subj}} i]] \rightarrow \\ & [I'' P''_j [I'' t_i [I' I [V'' t_i V t_j \dots] N''_{\text{subj}} i]] \end{aligned}$$

Comme dans le cas du SP antéposé dans la Fig. 1, on pourra utilement analyser le P'' locatif de la Fig. 2 comme occupant une des positions

<sup>9</sup> De même, Korzen (1996) soutient que dans le cas de l'inversion sujet lexical-verbe plein, c'est en fait « l'unité prédicative minimale » (le verbe et ses dépendants) qui se déplace avant le sujet.

universelles fonctionnelles prévues par la Grammaire Fonctionnelle, et présentées dans (4) (p. 109) : ici, ce serait la position détachée à gauche P2 que ce P'' occuperait – mais uniquement au cas où ce P'' n'est pas sous-catégorisé par le verbe inversé (voir le §2.3 plus bas pour une discussion plus développée de ce point).

Concernant le sujet postposé, les Figs. 1 et 2 font apparaître qu'il occupe une place structurale distincte dans les deux cas de figure. Toutefois, il ne semble pas y avoir de raison particulière pour fonder cette différence, la position finale P0 prévue dans (4) étant préférable pour les deux situations. Le sujet postposé dans les huit exemples donnés sous (1) est morphologiquement indéfini, une forme de l'article indéfini (ou un déterminant numéral non-défini, dans le cas de (1e,h)) étant employé à chaque fois. Ceci n'est cependant pas obligatoire dans ce contexte, le facteur important étant que le référent de ce SN constitue de l'information discursivement nouvelle et non topicale, une fois mis en relation avec son contexte immédiat. Ce syntagme peut donc être morphologiquement défini (SN défini ou démonstratif), mais ne peut à l'évidence pas être constitué d'un pronom défini de 3<sup>ème</sup> personne (ordinaire ou démonstratif), qui suppose que son référent potentiel soit déjà hautement activé, psychologiquement, pour l'allocutaire. En cela, l'inversion sujet lexical-verbe « plein » se distingue nettement de l'inversion sujet pronominal-auxiliaire/verbe (dans les structures interrogatives, ou bien après un adverbe modal en tête de phrase).

Plus le SN sujet est long et complexe, plus son positionnement à droite et non à gauche de son verbe est motivé (il s'agirait dans ce cas de l'« inversion lourde » de Culicover & Levine, 2001). Du point de vue du flux d'informations que doit assurer le texte dans le cadre d'une communication donnée, ceci est prévisible, car si l'apport d'informations associé à un SN est relativement plus important, il tendra à être interprété comme rhématique (information nouvelle, relativement au contexte) et non thématique ; et la position par défaut où l'on place les constituants ayant ce type de fonction est généralement vers la fin et non au début ou au milieu de la proposition-énoncé.

### 2.3. La présence vs absence d'un adverbial antéposé d'un certain type

Borillo (2000, 88), Ono (2001) ainsi que d'autres linguistes font valoir que les verbes (locatifs dans leurs études) qui sous-catégorisent un SP complément (locatif ou temporel dans le cas présent) s'intervertissent avec leur sujet lorsque ce complément est antéposé<sup>10</sup>. On peut comparer à cet égard les exemples (2) et (3), comportant respectivement les verbes *se trouver* et *flamber* :

<sup>10</sup> Voir aussi à cet égard Birner & Ward (1998, 31), qui observent que l'antéposition de constituants « lexicalement gouvernés » est plus contrainte que celle d'autres types de constituants, plus simplement modificateurs.



- (2) a Dans l'armoire se trouvaient les chaussures.  
b \*Dans l'armoire les chaussures se trouvaient. (Nølke, 1995, ex. (36)).
- (3) a Dans une large cheminée flambait un grand feu.  
b Dans une large cheminée, un grand feu flambait. (Borillo, 2000, ex. (10)).

Etant donné que, là où (comme dans (2a)) un SP antéposé est sous-catégorisé par un verbe (\**Les chaussures se trouvaient*), l'inversion est quasiment obligatoire (voir (2b), par opposition à (2a)), on pourra postuler que le SP locatif antéposé est placé dans la position structurale dénommée « P1 » dans la Grammaire Fonctionnelle. Celle-ci est la position initiale dans la proposition, réservée aux expressions qui relèvent d'un traitement spécial (surtout pour des raisons pragma-discursives). C'est dans cette position que, par défaut, les sujets sont placés dans la mesure où ils expriment, comme c'est généralement le cas, le topique au niveau phrastique. (4) présente la grille des positions structurales intra-propositionnelles, grille que j'ai augmentée d'une position P0, proposée pour l'analyse des propositions bulgares par Stanchev (1997), mais qui est à l'évidence également pertinente trans-langagièrement. Les positions marquées par P2 et P3 sont des positions détachées, en dehors de la proposition. Les parenthèses indiquent les positions relatives possibles des verbes à travers les langues :

- (4) P2, [<sub>PROP</sub>P1 (V) S (V) O (V) P0], P3

Or, étant donné que P1 dans (2b) est occupée par le SP locatif en tant que quasi-topique, le SN sujet ne peut pas également s'y trouver. Ceci ne serait pas le cas si le SP (qui ne serait plus dans ce cas sous-catégorisé par le verbe de sa proposition) devait occuper la position extra-propositionnelle P2, à gauche de la P1, comme dans (3a,b). Comme le verbe *flamber* ne sous-catégorise pas le SP locatif *dans une large cheminée*, l'inversion n'est nullement obligatoire (voir l'exemple (3b), bien formé). Le SP *dans une large cheminée* est donc placé dans P2, une position immédiatement à gauche de la proposition proprement dite, prosodiquement détachée par rapport à cette dernière, rendant ainsi libre la position P1 pour contenir le SN sujet : de fait, comme le signale Borillo (2000, 87), il n'y a aucune obligation qu'il y ait inversion sujet-verbe ici, comme il en existe lorsque le locatif antéposé est sous-catégorisé par le verbe en question. Comme l'indiquent Birner & Ward (1998, 32), les syntagmes locatifs et temporels antéposés qui ne sont pas sous-catégorisés par le verbe de leur proposition (qui donc, par hypothèse, se trouvent dans P2) servent souvent à indiquer le contexte spatio-temporel de telle ou telle éventualité. Ceci relève donc de la fonction 'Thème' chez Dik (1997, ch. 13) que des constituants occupant la position P2 peuvent remplir. De plus, étant donné que la finalité pragma-discursive de cette construction dans son ensemble est de PRESENTER le référent du SN sujet, dans ce cas,

sa position dans ce que Stanchev (1997) propose comme position P0 en fin de proposition est tout à fait motivée (cette position étant celle de constituants exprimant le FOCUS NOUVEAU ou COMPLETIF, ou bien le TOPIQUE NOUVEAU, voir Dik 1997, I, ch. 13 ; Stanchev 1997, 133).

#### 2.4. Incidences structuro-informationnelles de la construction

Un facteur central expliquant le statut non-naturel d'exemples comme (2b) est le positionnement en fin de proposition (position Focus) d'un prédicat informationnellement « léger » (sans trait sémantique spécifique susceptible d'être mis en exergue par le biais de ce traitement syntaxique et prosodique) – c'est également la raison de la difficulté, voire l'impossibilité, de la variante non intervertie de (1a,b et g), où les verbes sont *se voir*, *se dresser*, et *être*.

Nølke (1995) fait valoir que l'assignation de la fonction focus en français (qu'il soit simple ou spécialisé) implique toujours la mise en place d'un paradigme d'entités établi en fonction du contexte, entités qui sont susceptibles de faire l'objet d'une focalisation, et l'établissement d'un contraste entre un membre de ce paradigme et tous les autres. Il suggère que, là où le focus est assigné à un seul lexème plutôt qu'à un syntagme, l'élément sur lequel opère le focus est le sème SPECIFIQUE qui permet de distinguer cet élément par rapport aux autres éléments à l'intérieur du même champ lexical ou sémantique ; par contre, le(s) sème(s) GENERIQUE(S), qui établit/-ssent la catégorie sortale de l'entité à laquelle le prédicat pourra s'appliquer, est/sont mis en arrière-plan à travers la mise en exergue du sème spécifique qui caractérise le sens du lexème concerné. (5a-f) en sont une illustration (les syllabes en petites majuscules indiquent l'accentuation tonique) :

- (5) a Dans l'armoire, les chaussures étaient rangEES. (Ex. (33a) dans Nølke, 1995 ; présenté à l'origine dans Borillo, 1990, ex.(a), p. 80)  
 b Dans l'armoire étaient rangées les chaussURES. (Ex. (33b) dans Nølke, 1995)  
 c A l'horizon, un orage couVAIT.  
 d A l'horizon couvait un ORAGE.  
 e ? #Dans la vallée, une rivière COULE<sup>11</sup>.  
 f Dans la vallée coule une riviERE.

Le type d'énoncé illustré par les exemples (5b, d et f) est 'THETIQUE' (où la proposition dans son ensemble est en focus) plutôt que 'CATEGORIQUE' (une structure 'topique-commentaire', tel qu'illustré dans

<sup>11</sup> F. Lambert me signale que cet exemple ne lui paraît pas vraiment inacceptable, mais il ajoute (fort significativement pour mon hypothèse ici) que ce jugement ne vaut que pour autant que le SP locatif antéposé *dans la vallée* se trouve dans la position P2 spécifiée sous (4), et non dans P1.

(5a, c et e) – dans une de leurs lectures, au moins ; en fait, (5b, d et f) exemplifient un type de focus présentatif, marqué syntaxiquement et prosodiquement via l'inversion sujet-verbe. Dans (5a), le focus est assigné à l'ensemble de la forme verbale *étaient rangées*, dont la composante lexicale voit son sème spécifique 'disposé en ordre' ainsi mis en exergue. Ce lexème porte ainsi sa valeur sémantique pleine dans ce contexte (voir également les verbes des exemples (5c,e)). Mais dans (5b), par contre, où l'option possible en français de postposer le SN sujet afin de rhématiser ce terme a été choisie, c'est le référent du SN *les chaussures* qui est en focus (à l'intérieur du domaine de focus qui correspond à la phrase dans son ensemble), et *rangées* par voie de conséquence dé-focalisé. Or, puisque ce dernier lexème n'est pas en focus dans (5b), son sème spécifique 'disposé en ordre' n'est pas en opposition avec son sème générique 'localisé quelque part' ; il n'est donc pas distingué par rapport à ce dernier, qui, lui, domine dans ce contexte non-accentué précédant immédiatement le syntagme focalisé *les chaussures*<sup>12</sup>. C'est le cas également des verbes de (5)d,f. Comme le signale Nølke (1995, 98), le sens induit par le contexte de *étaient rangées, couvait* et *coule* en (5) b, d et f (à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier dans ces deux derniers cas) est approximativement le même que le sens de base de *se trouvai(en)t* (ou bien *il y avait*), verbe qui pourrait bien remplacer *étaient rangées* dans (5b) sans conséquences grammaticales ou sémantiques. Pour appuyer cette hypothèse, Nølke donne l'exemple (2b), qui, comme on l'a vu, est inacceptable en tant qu'énoncé potentiel.

### 3. L'italien

En italien, l'inversion sujet lexical-verbe plein semble totalement libre. Elle peut impliquer toutes sortes de verbe – inaccusatifs, inergatifs, transitifs, même sans la présence d'un SP locatif ou temporel manifeste (d'après Pinto, 1996). En ce qui concerne ce dernier aspect, elle ressemble plus à la construction appelée « inversion stylistique » du français, caractéristique du genre administratif. Les chercheurs dans le cadre de la Grammaire Générative mettent cette liberté sur le compte du fait que l'italien (ainsi que l'espagnol, le catalan, etc.) est une langue 'à sujet pronominal nul' (« pro-drop »), du fait de sa riche morphologie flexionnelle verbale. Le seul verbe interdit dans cette

<sup>12</sup> C. Molinier (comm. pers.) suggère que cette invocation de « sèmes » de type « spécifique » et « générique » pour décrire cette série de contrastes n'est pas nécessaire ; et que la distinction en jeu devrait être saisissable de façon plus fondamentale en terme de *présupposition* (ce que Nølke caractérise en terme de la notion de « sème générique ») et d'*assertion* (caractérisée par Nølke sous la forme du « sème spécifique »). De plus, lorsque le verbe ou l'adjectif est placé en position de focus à droite du verbe, c'est la *totalité* de son sens (« sème générique » comme « sème spécifique ») qui est mise en exergue. Je ne suis pas loin de partager ce point de vue.

construction serait la copule *essere* 'être', qui lorsqu'il apparaît induit le choix de la construction existentielle ou présentative avec *ci* 'il y a' (voir l'exemple (6a) ci-dessous).

Carminati (2001) travaille dans un cadre générativiste (« Principes et Paramètres »). (6a,b) (exemples (26b) et (29) de Carminati, 2001, ch. 3) fournissent une première illustration.

- (6) a C'e' Mario in casa  
'Il y a Mario à la maison'  
b E' arrivato Marco  
Est arrivé Marco  
'Marco est arrivé'

Comme on l'a vu avec l'analyse de Culicover & Levine (2001) – Figs. 1 et 2 - d'après l'approche de type Principes et Paramètres classiques, les D-structures de verbes inaccusatifs (ergatifs et passifs) ont leur sujet en position post-verbale, celle de l'objet direct (dans ce cas, aucun mouvement ne serait nécessaire à partir de la D-structure de telles phrases, pour dériver des exemples de type (6b)) ; alors que les sujets post-verbaux d'autres verbes (inergatifs) se trouvent dans une position SV adjointe dérivée (voir comme illustration les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lignes de la Fig. 2). En D-structure, ils se trouvent en position Spécifieur du SV, donc à gauche du V.

Du point de vue discursif, Carminati impute la différence interprétative entre les phrases à inversion du sujet et leurs homologues non-inversées (du type *Marco e' arrivato* par opposition à (6b), par exemple) à la distinction thématique/catégorique, les phrases du type (6b) servant à présenter la situation ou l'événement désignés comme 'tout nouveau' pour l'allocutaire ; alors que celles du type sujet-verbe fonctionnent pour communiquer quelque chose à propos du référent du SN sujet, conçu comme topique (mais elles peuvent également avoir pour interprétation la valeur thématique, dont le focus a une portée « large », cf. Pinto, 1996). Cependant, il serait faux de dire que l'inversion en italien est totalement libre : comme le souligne Pinto (1996), l'inversion affectant la plupart des verbes inaccusatifs (comme *arrivare* dans (6b)) a une interprétation à focus large ou bien étroit, alors que celle impliquant les verbes inergatifs ou transitifs ne permet que le focus étroit. Pour Carminati (et Pinto), le sujet postposé est focal, rhématique, alors que le sujet préverbal est topical ou thématique.

- (7) Che cosa è successo ?  
'Qu'est-ce qui s'est passé ?'  
a E' arrivato Dante (v. inaccusatif)  
est arrivé Dante  
b #Ha pianto Beatrice (v. inergatif)  
a pleuré Béatrice

- c #Ha scritto una lettera d'amore Beatrice (v. transitif)  
a écrit une lettre d'amour Béatrice  
(Pinto, 1996, ex. (6a-c), p. 16)
- (8) a Chi è arrivato ?  
Qui est arrivé ?  
b E' arrivato Dante  
c Chi ha pianto ?  
Qui a pleuré ?  
d Ha pianto Beatrice  
a pleuré Béatrice  
e Chi ha scritto lettere d'amore ?  
qui a écrit des lettres d'amour ?  
f Ha scritto lettere d'amore Beatrice  
(Pinto, 1996, exs. (7)-(9), pp. 17-18)

(7a) ci-dessus est une réponse acceptable à la question 'out of the blue' (sans présupposés contextuels particuliers) *Che cosa è successo ?* 'Qu'est-ce qui s'est passé ?' Pourtant, comme l'indique Pinto, cette construction à inversion dans (6b) et (7a) peut également servir à exprimer un focus étroit, sur le référent du seul sujet postposé - comme dans (8b), réponse acceptable à (8a). (7b) et (7c) sont des phrases à inversion comprenant des verbes inergatif (*piangere* 'pleurer') ou transitif (*scrivere* 'écrire') et ne peuvent donc pas permettre la lecture 'à focus large', servant ainsi de réponses acceptables à une question sans présupposés contextuels : voir (8d,f), où l'inversion impliquant ces verbes permet une lecture à focus étroit sur le sujet de façon naturelle.

S'agissant des énoncés thétiques, Carminati adopte la position préconisée par Erteschik-Shir (1997) et d'autres, selon laquelle il existe dans de tels énoncés un argument supplémentaire (non réalisé syntaxiquement) désignant le contexte spatio-temporel dans lequel la proposition exprimée par la phrase en question est assertée comme vraie ou fausse. En fait, donc, les phrases interprétées comme thétiques porteraient sur cet argument spatio-temporel non réalisé, appelé « topique-étape » (*stage topic*). Pinto (1996, 8) va plus loin en suggérant qu'en général, les verbes permettant l'inversion avec interprétation à focus large en italien se caractérisent par la présence dans leur structure actancielle, d'un tel argument locatif ou temporel implicite, que ne possèdent pas les verbes ne permettant pas l'inversion avec interprétation « à focus large » (les verbes inergatifs et transitifs, ainsi que certains verbes inaccusatifs, selon elle). Pour Pinto, cet argument phonétiquement non réalisé est fondamentalement déictique, dont l'interprétation est orientée vers le locuteur. Comme illustration, observons les paires d'exemples (9a/b), (9c/d) puis (9e/f) ci-dessous, en notant surtout la différence manifestée dans leurs traductions françaises :

- (9) a E' entrato Dante.  
est entré Dante  
'Dante est entré (ici/dans cet endroit)'
- b Dante è entrato  
'Dante est entré (quelque part)'
- c E' morto Fellini.  
est mort Fellini  
'Fellini vient de mourir (...je viens de l'entendre)'
- d Fellini è morto.  
'Fellini est mort (à une époque non précisée)'
- e Ha telefonato Beatrice.  
a téléphoné Béatrice  
'Béatrice a téléphoné (ici, à cet endroit)'
- f Beatrice ha telefonato.  
'Béatrice a téléphoné (quelque part, a fait des appels téléphoniques)'  
(Pinto, 1996, exs. (19)-(21), ch. 1)

Quand le sujet apparaît donc en position post-verbale avec ces verbes « inversables » (à interprétation à focus large), le verbe sélectionne un argument locatif ou temporel supplémentaire (en fait cet argument est présent même dans la variante non-inversée, les deux lectures « objective »/ « subjective » étant alors possibles). Pinto conclut donc que c'est la présence implicite de cet argument locatif/temporel - qu'elle symbolise comme LOC - qui motive l'ordre verbe-sujet dans le cas des verbes qui le permettent. Cette propriété rapproche donc les verbes inaccusatifs à sujet postposé en italien de la construction à inversion locative du français, où le syntagme locatif ou temporel antéposé est sous-catégorisé par le verbe en question.

#### 4. L'anglais

Voyons à présent comment les verbes anglais équivalents se comportent dans les contextes illustrés pour le français par (1) ci-dessus :

- (1) a' In a clearing *could be seen* a charming cottage.  
b' At the end of a courtyard *stood* some ageing huts.  
c' On the wall *hung* an antique chimney hook.  
d' In the distance *was slowly sinking* a patched-up oil tanker.  
e' Into the garden suddenly *ran* three young barefoot boys.  
f' On the door *was engraved* in gothic letters a mysterious inscription.  
g' Nestling in a pile of dead leaves *was* a tiny reddish bird.  
h' ? In this office *work* four people.

Tous ces contextes donnent lieu à des phrases grammaticales correspondant à des énoncés potentiellement acceptables en contexte – sauf un : (1h'), dont le verbe est inergatif (*work*). Cependant, Levin & Rappaport-

Hovav (1996, 224, ex. (19b)) donnent un exemple attesté comportant ce même verbe, qui semble beaucoup plus naturel que (1h') :

- (1) h'' « On the third floor *worked* two young women called Maryanne Thomson and Ava Brent, who ran the audio library and print room. » (L. Colwin, *Goodbye without Leaving*, New York : Poseidon, p. 54)

Ce qui rend (1h'') bien meilleur que (1h'), c'est sans doute le fait que le sujet postposé en (1h'') est complexe (« lourd »), donc plus informatif et d'autant plus apte à remplir une fonction rhématique dans la proposition, rendant ainsi le contenu du verbe *work* encore plus « léger », informationnellement. Comme dans le cas des exemples français dans (1), le positionnement des verbes de (1a') et (1b') après leur sujet ne serait pas aussi naturel que lorsqu'ils y sont antéposés, et le placement en fin de proposition de la copule *was* en (1g') serait totalement exclu. Egalement comme dans le cas des exemples français de (1), le positionnement des autres verbes de (1a'-h') à droite de leur sujet serait recevable ; mais dans ce cas, le placement du SP locatif ou temporel à droite du verbe, dans sa position canonique, aboutirait à des phrases-énoncés encore plus naturelles et acceptables. Les différences par rapport aux verbes français rencontrés dans les contextes (1a-h) sont donc minimales en anglais.

Revenons à présent au type de structure française que nous avons surtout vu dans la section 2 : dans ce cadre, Birner & Ward (1996), (1998) placent leur analyse de l'inversion sujet-verbe sous l'égide de la structure du discours et de l'apport d'informations. La structure en jeu est celle-ci :

- (10) *Syntaxme locatif/temporel sous-catégorisé + verbe « léger » + sujet.*

Leur thèse essentielle est la suivante : l'information associée au sujet postposé ne doit pas être plus familière pour l'allocutaire ou le lecteur que celle exprimée par l'expression préverbale<sup>13</sup>. La postposition aurait comme finalité, donc, de placer des sujets représentant de l'information relativement peu familière en position finale dans la phrase, et l'antéposition d'effectuer un lien avec le contexte discursif en amont. J'ajouterai que, comme nous l'avons vu en §2.4 et §3, c'est précisément dans la position postverbale que le constituant sujet va normalement recevoir l'accent tonique, qui réalise par défaut la fonction pragmatique de Focus. Cette position sera normalement la position finale de la phrase, car le sujet postposé se placera à droite de tout constituant modificateur du verbe, comme nous l'avons vu avec les exemples français (1d, e et f) et avec l'exemple anglais (1f').

Pour l'inversion en anglais, les exemples ne comportent pas seulement des syntagmes locatifs ou temporels (SP ou syntagmes adverbiaux) en

<sup>13</sup> Ils basent leur hypothèse, non seulement sur des données anglaises, mais sur des exemples tirés du farsi, de l'italien et du yiddish.

position initiale comme dans (1a'-h'), mais également des SP comitatifs comme *with Mary* 'avec Mary', des syntagmes adjectivaux ou nominaux et des participes passés passifs (V'') :

- (11) a Arrested [V''] were Nathan Thomas, 23, of New York, and his brother, WO Victor Thomas, 32, a 13-year Army veteran. (*Chicago Tribune*, 11/12/89 ; Birner & Ward, 1996, ex. (1b))  
 b Immediately recognizable [A''] here is the basic, profoundly false tenet of Movie Philosophy 101, as it has been handed down from « Auntie Mame » and « Harold and Maude » : Nonconformism, the more radical the better, is the only sure route to human happiness and self-fulfillment. (Dave Kehr, *Chicago Tribune*, 1989 ; Birner & Ward, 1996, ex. (1c))

Ces deux syntagmes antéposés (le V'' participe passé passif *arrested* dans (11a) et le A'' *immediately recognizable* dans (11b)) peuvent être interprétés comme attributs du sujet, donc structurellement essentiels. *Arrested* dans (11a) fait partie d'un complexe verbal passif, une telle inversion étant impossible en français (\**Arrêtés furent/étaient Nathan Thomas...et son frère...*). Une explication pourrait être que la forme du verbe *être* dans les constructions passives en français a le statut d'un auxiliaire et non d'une copule, verbe à part entière<sup>14</sup>.

##### 5. La fonction discursive de l'inversion sujet lexical-verbe « plein »

Avant de regarder du côté des occurrences naturelles de fragments de textes où figurent inversions ainsi que non-inversions, il faut mentionner un type d'analyse, représentée ici par Alan Huffman, qui formule l'opposition entre constructions à inversion et constructions sans inversion en termes d'instructions que chacune ferait à l'allocutaire (dans ce cas, au lecteur, en fait) de concentrer tel ou tel degré d'attention sur le référent de l'expression sujet. Huffman développe son hypothèse dans le cadre de l'École (fonctionnaliste) de Columbia (du nom du campus universitaire new-yorkais), qui est une théorie basée sur le signe linguistique<sup>15</sup>. Une définition par Huffman du système appelé « Focus (d'attention) » dans l'école de Columbia est donnée sous (12) :

- (12) Le système de Focus porte sur la concentration de l'attention [des interlocuteurs] sur l'un des participants dans un événement. L'opposition ici est binaire : un participant est soit EN FOCUS ou HORS FOCUS (PAS EN

<sup>14</sup> Mais la restriction pourrait également être celle ayant trait à ce qui est possible ou non dans tel ou tel genre dans chacune des deux langues (ici, le journalisme d'informations).

<sup>15</sup> Inspiré donc du structuralisme de Saussure, mais mettant l'accent beaucoup plus que celui-ci sur la fonction communicative, instrumentale, du langage humain.



FOCUS). Un participant EN FOCUS est de ce fait signalé comme étant le centre d'attention par rapport à l'événement particulier en cours, et lorsqu'on signale que l'un des participants est HORS FOCUS (PAS EN FOCUS), le locuteur est pour ainsi dire en train d'affirmer que celui-ci ne devrait pas faire l'objet d'une concentration d'attention de la part de l'auditeur. (Huffman, à paraître, p.31 – c'est moi qui souligne – FC)

Il n'y a que les participants (concept équivalant plus ou moins à la notion d' « argument ») à un événement ou un état qui relèvent du système de FOCUS dans ce sens du terme (à ne pas confondre avec le sens qu'il a dans le cadre de la Structure Informationnelle). Je précise, pour éviter toute confusion (j'avoue que le risque est bien réel ici !), que la notion EC de 'FOCUS' est équivalente à celle de 'topicale' dans le cadre de la Structure Informationnelle, et que celle de 'HORS FOCUS' correspond à la valeur 'non-topicale'. Je suis redevable à Wallis Reid pour cette mise au point.

Quand l'opposition concerne la distinction entre verbes intransitifs à sujet préverbal et à sujet postverbal, le système de FOCUS pertinent pour le référent des expressions sujet est PLUS DE FOCUS pour celui du sujet préverbal, et MOINS DE FOCUS pour celui du sujet postverbal. Le contraste ici est donc entre deux types de construction, et non entre des participants (arguments) à l'intérieur de la même prédication. Autrement dit, ces signaux en terme d'ordre des mots forment un micro-système oppositionnel<sup>16</sup>. Le segment reproduit sous (13) est extrait d'un guide à l'intention des visiteurs en France. Son macro-topique local est 'la ville d'Antibes' :

- (13) (a) In the old town [d'Antibes] the cathedral, like so many others, has an ill-lit Bréa ; (b) *of greater interest is the Picasso museum in the old Grimaldi château.* (c) The rest of Antibes is a modern and bustling resort..(Extrait de *The Holiday Which ? Guide to France* par A.Ruck, 1982, p. 112)
- (13) (b') the Picasso museum in the old Grimaldi château is of greater interest.

En comparant (13b), la version attestée, avec la variante non-inversée de (13b'), il apparaît que, pour préserver la cohérence de ce choix, on s'attendra à la présence en début de phrase du connecteur adversatif *but* 'mais'. La force de ce connecteur est en fait implicite dans l'ordre verbe-sujet dans (13b), la version originelle – mais sa présence n'y est pas obligatoire, l'ordre verbe-sujet ainsi que la présence du comparatif *greater*, assurant la relation de contraste comparatif souhaitée. Le fait même de mentionner un aspect d'une ville dans un guide de voyages comme celui-ci (ici que la cathédrale d'Antibes possède un « Bréa mal éclairé ») laisse entendre qu'il est d'un intérêt potentiel pour le visiteur en perspective. C'est là donc le topique de l'énoncé (13b) ('les aspects susceptibles d'intéresser le visiteur à

<sup>16</sup> Voir en particulier Huffman, MS et Reid (1991,180-81 (ex. (29))) pour une justification et une illustration pratique basées sur des textes attestés.

Antibes'), comme du segment reproduit dans (13) dans son ensemble, et c'est la raison pour laquelle le SP en question est antéposé dans ce contexte : il relie ainsi la proposition qu'il introduit à son contexte discursif immédiat (voir l'analyse de Birner & Ward, 1996, 1998 de la fonction discursive assurée par des syntagmes antéposés).

Au vu de la comparaison entre (13b) et (13b') dans le contexte de l'extrait (13), en fait, l'hypothèse de l'EC que les constructions à inversion comme celle de (13b) impliquent le signalement d'une moindre attention sur le référent du constituant postverbal que sur celui du constituant préverbal dans des constructions canoniques, ne semble valable que dans la lecture « épistémique » des systèmes de FOCUS de l'EC – où l'attention de l'allocutaire est simplement censée ne pas *déjà* être concentrée sur le référent à l'œuvre. Sinon, il semblerait qu'il y ait un conflit net entre valeurs discursives : pour la théorie EC, le sujet postverbal agit comme une instruction à l'allocutaire d'« accorder MOINS d'attention au référent de ce terme (que s'il s'était trouvé en position sujet préverbale) » ; et pour les linguistes structuro-informationnalistes (Erteschik-Shir, Lambrecht et d'autres – y compris Dik et ses associés), « le référent de ce terme représente de l'information focale, vers laquelle l'attention de l'allocutaire est précisément orientée ». La contradiction se résout en fait par la reconnaissance que chaque approche vise un facteur différent ici : pour l'EC, le sujet post-verbal est simplement non-topical, ce qui laisse ouverte la possibilité qu'il puisse être analysé comme *également* focal par les structuro-informationnalistes.

Quoi qu'il en soit, pour Huffman (MS), l'une des fonctions remplies par l'ordre verbe-sujet (là où il est possible) est d'introduire de façon discrète un nouveau référent, avec une continuité maximum par rapport au co-texte précédent, surtout là où il existe un constituant préverbal assurant le lien avec le contexte gauche. Dans les textes narratifs qu'analyse Huffman, les personnages importants sont souvent introduits grâce à l'ordre verbe-sujet, signal selon Huffman que ce n'est pas là que réside l'information centrale présentée au sujet de ce référent – ceci est à venir. L'ordre initial verbe-sujet jouerait donc un rôle « annonciateur », invitant le lecteur à créer une adresse discursive dans sa représentation mémorielle. Cet ordre sert également à mettre en arrière-plan des référents qui ne sont pas centraux pour l'objectif de discours poursuivi à tel ou tel point dans son déroulement<sup>17</sup>. Les mentions

<sup>17</sup> A une exception près (le cas du français (1e) et de l'anglais (1e')), ceci peut se révéler une caractérisation appropriée du fonctionnement discursif des inversions locatives que nous avons vues en (1a-f) pour le français, et en (1a'-f') pour l'anglais : dans tous ces cas, il s'agit de la mise en place d'un « cadre » spatio-temporel descriptif, le temps-aspect du verbe étant soit le présent, soit le présent-progressif (pour l'exemple anglais (1d')), soit encore l'imparfait pour les exemples français (1a-d) et (1f,g)), soit enfin le passé 'neutre' pour les exemples anglais (1a'-c') et (1e'-g'). Comme nous l'avons dit, la seule

subséquentes (non initiales) seront faites au moyen de l'ordre sujet-verbe, car cet ordre signifierait que le référent topical est maintenant installé dans l'univers de discours, et qu'il mérite à présent une concentration d'attention plus substantielle. Quant à cet ordre sujet-verbe, il laisse toujours entendre que le référent du sujet est important et saillant par rapport aux objectifs du discours en cours ; ainsi, quand un nouveau référent est introduit dans cette position, il y a un effet de discontinuité qui n'apparaît pas dans le cas de l'ordre verbe-sujet.

Voyons à présent d'autres exemples textuels attestés de l'inversion sujet-verbe (en français cette fois). D'abord (14) :

- (14) « ...L'usage était alors qu'il offrit une frite à chacun des camarades, qui savourait religieusement l'unique friandise chaude et parfumée d'huile forte qu'il leur laissait. Puis il regardait le favorisé qui, gravement, savourait une à une le restant des frites. *Au fond du paquet, restaient toujours des débris de frites.* On suppliait le repu de bien vouloir les partager... » (A. Camus, *Le premier homme*, Folio, p. 63).

Ici, le référent introduit par le sujet postposé *des débris de frites* est dans une relation partie-tout avec le référent 'le restant des frites' qui est à présent installé dans le modèle de discours du lecteur. Il n'est pas coréférentiel avec celui-ci, ce qui se voit par le fait qu'il est postposé et non antéposé par rapport à son verbe, qu'il est indéfini et non défini (à la différence du SN *le restant des frites*), que le nom *frites* est répété dans ce syntagme, et que, de plus, il est précédé de l'adverbe quantificationnel *toujours*. L'effet sémantique de cette combinaison de facteurs est d'évoquer une situation générale, non spécifique, et c'est cette généralisation de la situation spécifique, bornée spatio-temporellement, qui constitue l'apport d'information nouveau ici. En outre, les ingrédients essentiels de l'inversion locative sont bien réunis dans cet exemple : SP locatif sous-catégorisé antéposé (*au fond du paquet*), verbe attributif - et donc informationnellement « léger » - (*restaient*), sujet postposé indéfini à valeur non spécifique (*des débris de frites*). Dans la mesure où il s'agit ici d'une réflexion de type généralisant, et non d'une poursuite de la narration en cours, nous pouvons dire que la caractérisation de Huffman, selon laquelle cet ordre verbe-sujet traduirait une situation de peu d'importance pour le lecteur, convient bien ici.

(15) offre un exemple quelque peu différent :

- (15) « ...Cela me rappelle une autre histoire qui est arrivée à la fin du siècle dernier dans le sud du pays. Permettez-moi que je vous la conte rapidement : c'est l'histoire de ce chef guerrier, un être terrible, qui se faisait appeler Antar (...);

---

exception à cette généralisation est l'exemple français (1e) et son homologue anglais (1e') : ici, le verbe du premier exemple est au passé simple, et les deux traduisent un événement de premier et non d'arrière-plan dans une narration.

c'est lui que vénèrent les êtres qui fuguent, ceux qui partent de chez eux parce qu'ils sont rongés par le doute, recherchant le visage intérieur de la vérité...

A ce moment-là intervint le conteur qui, avec un sourire, dit : « ... ». »<sup>18</sup> (T. Ben Jalloun, *L'enfant de sable*, Seuil, pp. 83-84).

Cet exemple semble pourtant aller dans le sens contraire de ce que prédirait Huffman (l'inversion dans la dernière phrase est effectivement marquée : voir la note 18 à cet égard) : car l'inversion manifeste ici traduit une rupture dans la continuité du discours précédent, qui concerne le conte proprement dit. La phrase à inversion se trouve au début d'un nouveau paragraphe, et traduit le passage de l'univers du conte à celui du conteur : plutôt que de représenter une prédication d'arrière-plan discursif, ce segment constitue un mouvement de premier plan, re-centrant l'attention du lecteur sur le conteur (qui jusque-là était placé en arrière-plan par rapport au conte qu'il était en train de raconter). Cependant, les ingrédients habituels de l'inversion locative sont bien présents dans cet exemple : SP temporel antéposé ; verbe inversé inaccusatif traduisant l'irruption sur la scène du conteur, qu'il « caractérise »<sup>19</sup> ; cependant, le sujet est défini, anaphorique et référentiel – mais le nom tête de ce syntagme est étendu par le biais d'une relative, qui tend de ce fait à rendre ce référent rhématique. En effet, une des motivations de l'emploi de la variante inversée de cette proposition est très certainement celle ayant trait à la complexité syntaxique du sujet inversé, dont le nom tête est étendu par une relative entrecoupée d'une incise (*avec un sourire*).

Il semblerait donc que la généralisation qui caractérise selon Huffman l'ensemble des textes écrits doive en fait tenir compte d'autres motivations que la simple « mise en arrière-plan » du référent du sujet inversé, motivations qui peuvent également indiquer l'emploi de l'inversion (voir dans son contexte d'origine la dernière phrase de (15)).

## 6. Conclusion

Les caractéristiques essentielles de l'inversion locative dans les trois langues étudiées ici peuvent être considérées comme tributaires de la finalité discursive de la construction dans son ensemble. Le syntagme sous-catégorisé antéposé (SP locatif ou temporel – mais nous avons vu que ce syntagme peut relever de types différents, selon le cas) assure le lien essentiel avec le texte précédent. Il remplit donc un rôle essentiellement thématique, et

<sup>18</sup> F. Lambert trouve cette inversion « bizarre », et suggère qu'elle est le fruit d'une confusion entre l'emploi habituel du verbe *intervenir* en incise, et un emploi libre, qui exigerait un complément du genre ... *pour faire telle chose*. Cependant, observe Lambert, dans ce cas, l'inversion serait impossible.

<sup>19</sup> Un « conteur » est effectivement quelqu'un qui « intervient » dans ce qu'il conte.

bien que faisant partie de la structure actancielle interne du verbe inversé, il apporte des informations en partie nouvelles. Le fait qu'il soit sous-catégorisé par le verbe de la construction fait que l'inversion a lieu. Quant au verbe de la construction, il ne remplit pas son rôle habituel de prédicateur, mais exprime le simple fait de l'existence, ou de l'apparition sur la scène du référent de son sujet : son sémantisme de base est « neutralisé » pour ainsi dire, et son apport d'informations est donc « léger ». La raison d'être de ce fait est le besoin afférant à la construction elle-même de mettre en exergue le référent du sujet : toute spécificité sémantique associée au verbe serait donc de nature à détourner l'attention essentielle de ce dernier, qui ne pourrait pas dans ce cas assurer un apport véritablement nouveau d'informations. Enfin, le sujet doit être interprétable comme rhématique et non thématique (auquel cas, il devra apparaître en position canonique, préverbale). A ce titre, le caractère défini dont il serait marqué sera justifiée par le fait que l'identification de son référent passe par la prise en considération du seul contenu linguistique du SN en question. En outre, plus ce SN est complexe syntaxiquement, plus il sera à même d'être interprété comme rhématique, et ainsi de figurer en position finale dans la proposition, position porteuse de l'accent tonique.

Pour ce qui concerne la fonctionnalité discursive de la construction à inversion, Huffman (MS) la met sur le compte du besoin qui se ferait sentir dans les récits écrits, de mettre en arrière-plan le référent du sujet postposé, de signaler tacitement au lecteur que, par opposition avec la possibilité de la variante canonique, non inversée, du même verbe, l'information centrale n'est pas là - soit que le référent en tant que tel est périphérique pour l'objectif du discours actuellement poursuivi, soit que l'établissement effectif du nouveau référent ainsi introduit est à venir. Dans les deux cas, l'instruction faite au lecteur à travers l'ordre marqué verbe-sujet, serait qu'il devra accorder un degré moindre de concentration d'attention au référent du sujet, que si ce sujet était apparu en position canonique préverbale. En effet, les exemples typiques de l'inversion sujet-verbe qu'on a vus en (1a-h) pour le français, et leurs équivalents anglais en (1a'-h'), correspondraient bien à une telle caractérisation. De même, pour les exemples italiens d'inversion sujet-verbe avec interprétation à focus large (des énoncés « thétiques », donc) qu'on a vus dans la section 3, il s'agirait de prédications dont la fonction discursive est de mettre en place le contexte actionnel pour un événement de premier plan à venir – ces phrases pourraient en effet apparaître au tout début d'un discours, et ne supposent donc pas de contexte antérieur particulier : comme par définition tout ici est en focus, le référent du sujet postposé n'a aucune prééminence particulière dans la situation ainsi évoquée.

Mais d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte dans la détermination de l'ordre verbe-sujet, sans que cette construction ait nécessairement pour objectif de mettre en arrière-plan attentionnel le référent du sujet postposé (cf. les exemples (13b) dans le contexte de l'extrait dans (13), et la dernière phrase de (15)). De plus, le genre de texte dont il s'agit

peut, comme on l'a vu avec l'extrait (13) tiré d'un guide de voyages, affecter la valeur discursive accordée à l'inversion sujet-verbe. La situation est donc plus complexe que ne le laisse entendre Huffman et l'École de Columbia.

Comme nous l'avons largement vu, elle conforte la représentation du schéma 3 de la relation entre syntaxe, sémantique et pragmatique, plutôt que celles des schémas 1 ou 2 (page 102 ci-dessus). Car étant donné que les propriétés syntaxiques et sémantiques de la construction « à inversion locative » sont directement tributaires de sa fonctionnalité discursive, c'est d'abord la fonction présentatrice d'un référent, dans le cadre du contexte (locatif ou temporel) spécifié par l'expression antéposée et relié ainsi au discours précédent, qui doit être établie. Et une telle fonction suppose caractérisée l'évaluation particulière par l'énonciateur de l'état cognitif de l'allocutaire au moment de l'énonciation ainsi que l'état actuel de la progression du discours – caractérisation qui ne peut être spécifiée qu'à l'échelle du Niveau Interpersonnel reconnu dans le modèle de Hengeveld (2002). Ce niveau, comme l'indique le schéma 3, précède dans la dérivation d'une phrase-énoncé, les niveaux représentationnel (Niveau 2) et d'expression (Niveau 3), et de ce fait en constitue l'input.

### Références bibliographiques

- Birner, B.J. & Ward, G. (1996), « A crosslinguistic study of postposing in discourse », in *Language and Speech* 39(2), pp. 143-183.
- Birner, B.J. & Ward, G. (1998), *Information Status and Noncanonical Word Order in English*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- Borillo, A. (1990), « A propos de la localisation spatiale », in *Langue Française* 86, pp. 75-84.
- Borillo, A. (2000), « Le complément locatif et le genre descriptif », in Coene, M., de Mulder, W., Dendale, P. & D'Hulst, Y. (éds), *Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Padoue, Unipress, pp. 85-95.
- Carminati, M.N. (2001), *The Processing of Italian Subject Pronouns*, thèse de doctorat non publiée, Université de Massachusetts, Amherst.
- Cornish, F. (à paraître, 2002a), « 'Focus of attention' in discourse : a comparison between the Four FG Topic functions and the systems of 'Focus' and 'Deixis' in the Columbia School of Linguistics », à paraître in Gómez-González, M.A. et Mackenzie, J.L. (eds), *A New Architecture for Functional Grammar*, Berlin & New York, Mouton-de Gruyter.
- Cornish, F. (à paraître, 2002b), « 'Downstream' effects on the predicate in a Functional Grammar clause derivation », à paraître dans le *Journal of Linguistics* 38 (2).
- Culicover, P.W. & Levine, R.D. (2001), « Stylistic inversion in English : a reconsideration », in *Natural Language and Linguistic Theory* 19, pp. 283-310.

- Dik, S.C. (1997), *The Theory of Functional Grammar Part I : the structure of the clause*, 2ème édition, Berlin/New York, Mouton-de Gruyter.
- Erteschik-Shir, N. (1997), *The Dynamics of Focus Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Fournier, N. (2001), « Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique : la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet », in *Langue Française* 130, pp. 89-107.
- Hannay, M. (1985), *English Existentials in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris.
- Hengeveld, K. (à paraître, 2002), « The architecture of a Functional Discourse Grammar », à paraître in Gómez-González, M.A. et Mackenzie, J.L. (eds). *A New Architecture for Functional Grammar*, Berlin & New York, Mouton-de Gruyter.
- Hobaek Haff, M. (2000), « Regard sur l'inversion du sujet en français moderne », in *Revue Romane* 35 (1), pp. 21-32.
- Huffman, A. (MS), « Full-verb inversion in English : a functional analysis », MS, Columbia University, City University of New York.
- Huffman, A. (à paraître), Ch. 1 « The control-focus interlock », in *Modern English : a Columbia School Grammar*.
- Korzen, H. (1996), « L'unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées », in *Langue Française* 111, pp. 59-82.
- Lambrecht, K. (1994), *Information Structure and Sentence Form : topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Levin, B. & Rappaport Hovav, M. (1996), Ch. 6 « The problem of locative inversion », in *Unaccusativity : at the syntax-lexical semantics interface*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 215-277.
- Nølke, H. (1995), « Utterance focus : elements of a modular theory », in *Copenhagen Studies in Linguistics* 18, pp. 74-108.
- Ono, N. (2001), « On the interaction between lexical and constructional meanings », in Bouillon, P. et Kanzaki, K. (eds), *Proceedings of the First International Workshop on Generative Approaches to the Lexicon*, Ecole de Traduction et d'Interprétation, Université de Genève, 26-28 avril 2001.
- Pinto, M. (1996), *Licensing and Interpretation of Inverted Subjects in Italian*, thèse de doctorat non publiée, Utrecht, LED.
- Reid, W. (1991), *Verb and Noun Number in English : a functional explanation*, London & New York, Longman Ltd.
- Riegel, M., Pellat, J-C., et Rioul, R. (1994), §4.3.4.3 « Les sujets inversés », *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, pp. 133-139.
- Stanchev, S.B. (1997), « Pragmatic functions and special sentence position in Bulgarian », in Connolly, J.H., Vismans, R.M., Butler, C.S. et Gatward, R.A. (eds), *Discourse and Pragmatics in Functional Grammar*, Berlin/New York, Mouton-de Gruyter, pp. 121-135.